

V.C.S.J.
(Vélo Club de Saint-Joseph)
7^{ème} Manche du TROPHEE FOX de V.T.T. XC
DIMANCHE 24 OCTOBRE 2010

LA CRETE 2^{ème} Village SAINT-JOSEPH
CIRCUIT : 4 KM
REGLEMENT PARTICULIER

PROGRAMME :

- 7H00 : Accueil des participants et Emargement
- 8H00 : Départ : Pré-licenciés, Poussins, Pupilles, Benjamins (circuit spécifique)
- 9H00 : Mise en Grille des grandes catégories
- 9H15 : Départ Hommes / Espoirs / Masters1, Juniors, Masters 2&3, Cadets, Minimes, Dames et Les Non licenciés

NOMBRE DES TOURS : (plan ci-joint)

Circuit Spécifique / Jeunes :

Pré-licenciés :	0,500 Km	
Poussins:	1Tour	circuit spécifique
Pupilles:	2Tours	circuit spécifique
Benjamins:	3Tours	circuit spécifique

Circuit Grandes Catégories: 4Km / tour

Hommes / Espoirs / Masters 1:	8 Tours
Juniors:	7 Tours
Masters 2&3:	5 Tours
Cadets:	4 Tours
Minimes :	3 Tours
Dames Juniors-Séniors:	3 Tours
Dames Minimes-Cadettes:	2 Tours
Non licenciés:	2 Tours

MONTANT DES ENGAGEMENTS :

- Licenciés FFC : 12 € (plaque offerte si 1^{ère} course)
 - Pré-Licencié, Poussins, Pupilles, Benjamins : 6 €
 - Non Licenciés (15ans et +): 20€ (soit 15 Euros + 5 Euros de caution de plaque), avec certificat médical de moins de trois mois et autorisation parentale pour les mineurs)
- Tout licencié ayant oublié sa plaque de cintre devra payer 5€ pour l'acquisition d'une nouvelle.

INSCRIPTIONS :

Impérativement avant le vendredi 22 octobre 2010 à 12 heures sur bulletin officiel auprès des clubs qui transmettront par fax au Comité Régional de Cyclisme (fax : 0.262.45.22.55).

COMMISSAIRES : Madame Marie-Annick MASCAREL ; Messieurs Jean-Luc ANGO et Eddy GOULJAR.

L'organisation se réserve le droit de toute modification.

Pour toute autre point du règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.